

BUDGET PARTICIPATIF DE CANÉJAN



Du 3 au 31 juillet
je vote pour mes 3 projets préférés
sur la plateforme en ligne

<https://budgetparticipatif.canejan.fr>

et dans les structures suivantes : Mairie, CCAS, Médiathèque et SPOT !



Plus d'infos :

Mairie de Canéjan au 05 56 89 08 60
<https://budgetparticipatif.canejan.fr>
Mail : budgetparticipatif@canejan.fr



Budget
Participatif
Canéjan

Pour la première édition du Budget participatif de Canéjan, 34 projets ont été déposés par les habitants entre le 1^{er} avril et le 10 mai !

Ces projets seront examinés jusqu'au 21 juin par les services municipaux pour contrôler leur bon respect du règlement et leur faisabilité technique. **La liste définitive des projets retenus sera connue le 28 juin.**

Les Canéjanais pourront **voter pour leurs 3 projets préférés entre le 3 et le 31 juillet !**

1/ JE DECOUVRE LA LISTE DES PROJETS SOUMIS AU VOTE DES HABITANTS !

La liste des projets jugés recevables sera publiée dès le 28 juin sur la plate-forme : <https://budgetparticipatif.canejan.fr>

Une réunion publique de présentation des projets sera organisée **le samedi 29 juin de 10h30 à 12h au centre Simone Signoret** en présence des porteurs de projets qui viendront défendre leur(s) idée(s) !

2/ JE PRENDS CONNAISSANCE DES MODALITES DE VOTE !

Tous les habitants à partir de 13 ans, sans condition de nationalité, peuvent voter pour leurs 3 projets préférés sur le site <https://budgetparticipatif.canejan.fr> ou en

déposant **du 3 au 31 juillet** un bulletin de vote papier dans l'un des lieux retenus pour la votation (cf. ci-dessous).

Chaque Canéjanais dispose de **6 points répartis ainsi** : votre choix n°1 obtient 3 points, votre choix n°2 obtient 2 points et votre choix n°3 obtient 1 point.

Attention, chaque Canéjanais ne peut voter qu'une seule fois et **doit impérativement choisir 3 projets différents** sous peine de nullité du vote.

3/ JE VOTE !

Deux options sont proposées aux Canéjanais :

- Le vote en ligne sur la plate-forme <https://budgetparticipatif.canejan.fr>
- Le vote papier dans les structures suivantes : Mairie, CCAS, Spot et Médiathèque (aux heures habituelles d'ouverture), ainsi que **le 13 juillet au soir à l'occasion du Pique-Nique républicain** organisé par la Commune dans le parc du centre Simone Signoret !

Pour le vote par bulletin papier, veillez à bien renseigner vos nom, prénom, adresse et date de naissance.

Les bulletins de vote seront directement disponibles sur place.



Plus d'infos : Mairie de Canéjan au 05 56 89 08 60
<https://budgetparticipatif.canejan.fr>
budgetparticipatif@canejan.fr

